

En avril à la Sauvegarde 37

Newsletter

Évaluation des risques psychosociaux : une démarche collective en cours

Dans le cadre de la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de l'association, une démarche d'évaluation des risques psychosociaux (RPS) est en cours. Le DUERP est un document qui recense et hiérarchise les risques susceptibles d'altérer la sécurité et la santé des salariés. Il intègre à la fois les risques liés à la santé physique et ceux liés à la santé mentale au travail, et permet de définir des actions concrètes pour les prévenir, les réduire ou les supprimer. Afin d'en garantir l'efficacité, la démarche est pilotée avec l'appui de l'Association de Prévention de Santé au Travail d'Indre-et-Loire (APST 37).

Dans cette dynamique, le comité de pilotage (CoPil) va lancer un appel à volontaires auprès des professionnels de l'association. L'objectif : organiser des temps d'échanges afin d'identifier, à partir d'une grille de questions, les situations de travail pouvant générer des risques psychosociaux. Pour tenir compte des spécificités de chaque métier et service, des structures de groupes homogènes seront proposées. Chaque groupe sera composé de 8 à 12 professionnels représentatifs de leur environnement de travail. Ces groupes d'échange permettront de recueillir une parole collective. Les réponses seront élaborées en groupe, afin de garantir l'anonymat et de favoriser une expression libre. Les membres du CoPil animeront ces sessions en s'appuyant sur une série de 40 questions, visant à évaluer les principaux facteurs de risques psychosociaux auxquels les équipes peuvent être exposées.

Retour sur la réunion du pôle hébergement

Le 9 avril dernier s'est tenue la « journée Pôle hébergement », un temps fort réunissant les équipes autour des enjeux, des réalisations et des perspectives du pôle. Cette journée s'est articulée en deux temps. La première partie a été consacrée aux temps forts de l'année 2025. Les échanges ont permis de revenir sur la vie du pôle, marquée notamment par le déménagement de plusieurs services, ainsi que sur les évaluations HAS. Un bilan de l'activité a également été présenté, mettant en lumière les dynamiques engagées et les axes de progression. Enfin, le déploiement du plan d'action du projet de pôle 2025-2029 a été détaillé, confirmant les orientations stratégiques pour les années à venir. Dans un second temps, les différents services ont présenté leurs rapports d'activité. Ces présentations ont permis de partager à la fois les bilans de l'année écoulée et les perspectives à court et moyen terme, favorisant une meilleure compréhension des actions menées et des objectifs communs. La matinée s'est conclue autour d'un brunch partagé, offrant à chacun un moment d'échange informel et de cohésion. Cette journée a ainsi constitué un temps fort de dialogue, de valorisation du travail accompli et de mobilisation collective.



Mise en place de la démarche RSO

La démarche de RSO consiste à mener les actions des établissements et services de l'association en respectant les personnes, la société et l'environnement.

5^{ème} axe du projet associatif 2023 -2028, la responsabilité sociétale des organisations (RSO) constitue aujourd'hui un levier essentiel pour renforcer la cohérence entre les valeurs, les missions et les pratiques.

La première étape consistait à réaliser un état des lieux des actions déjà mises en place au sein de l'association. Il s'agit également d'identifier les pilotes de ces actions et de déterminer si elles sont orientées vers l'environnement, les salariés et/ou l'association.

Dans un second temps, des propositions de nouvelles actions à mettre en place afin d'améliorer la démarche RSO ont été proposées.

La troisième étape prévoit la constitution prochaine d'un comité de pilotage (CoPil). Celui-ci aura pour mission de reprendre l'état des lieux et les propositions, de prioriser les actions à court et à long terme, et de communiquer auprès des salariés sur l'avancée de la démarche grâce à la mise en place d'un plan d'action.

Atelier de médiation animale au SRP

Lundi 20 avril dernier, le service de réparation pénale a organisé un atelier de médiation animale à destination d'un groupe de jeunes accompagnés par le service. Quatre adolescents se sont ainsi réunis dans les locaux du Pôle Milieu Ouvert afin de venir à la rencontre de Chelsea et Tigrou. L'objectif était de mettre au travail les compétences psychosociales en s'ajustant à la relation à l'autre par le biais de l'animal. Pour ce faire les jeunes ont pu s'engager dans deux activités proposées avec les chiens : un parcours d'agility et un espace cocooning. L'atelier a remporté un franc succès et sera reprogrammé sur de nouvelles dates tout au long de l'année, intégrant ainsi les autres ateliers également proposés par le service de réparation pénale.

